

LA MOBILISATION CONTINUE !

Participez à la 6^{ème} édition de la Semaine de l'ESS à l'Ecole du 28 mars au 2 avril 2022

Plus de 20 000 élèves engagés depuis 2017
Des milliers de professionnels de l'ESS mobilisés

Vous étiez nombreux et nombreuses à participer à l'édition 2021 du Mois de l'ESS, préparez dès maintenant votre prochain rendez-vous : **la Semaine de l'ESS à l'Ecole**.

Opération co-pilotée par L'ESPER, L'OCCE et Coop FR, la Semaine de l'ESS à l'Ecole a pour but de sensibiliser dès le plus jeune âge à l'économie sociale et solidaire. Elle est soutenue par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Secrétariat d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable.

L'ESS, méconnue malgré sa forte présence dans le quotidien des Français¹ :

- 155 000 entreprises employeuses en France
- 2,4 millions d'emplois - 14% du total des emplois privés salariés en France
- 22 millions de bénévoles à 90% dans une association
- 28 millions de sociétaires dans les coopératives
- 35 millions d'adhérents à une mutuelle de santé
- 20 millions de membres d'une mutuelle d'assurance

Acteurs et actrices de l'ESS, faites découvrir aux élèves de la maternelle au lycée **les principes de l'Economie Sociale et Solidaire** : la démocratie, la durabilité, la solidarité... ainsi que l'engagement et l'entrepreneuriat collectif. Ils bénéficient d'un accompagnement gratuit et d'outils pédagogiques en libre accès sur le site dédié à l'opération.

Comment ? En tant que personne engagée dans des associations, coopératives et mutuelles allez bénévolement à la rencontre des élèves :

- **Ouvrez la porte de votre entreprise**, accueillez et allez à la rencontre des élèves en classe ...
- **Présentez votre entreprise**, son projet, ses métiers, ses principes fondateurs, la façon dont elle incarne l'ESS au quotidien
- **Transmettez vos pratiques aux élèves**, comment sont prises les décisions au sein de votre structure
- **Témoignez de votre engagement ...**

« C'est en les accompagnant dans la mise en place d'une action en ESS, que les jeunes vont pouvoir faire des choix éclairés par leurs nouvelles connaissances et la rencontre avec des professionnels. C'est surtout par la dynamique impulsée basée sur l'esprit de coopération qu'ils développent les "soft skills" essentielles pour appréhender le monde de l'entreprise. »

Yanne LEDUC, déléguée MGEN Lorraine et participante à la Semaine de l'ESS à l'Ecole 2021

¹ Chiffres issus de l'Atlas commenté de l'ESS, Observatoire national d'ESS France, 2020

Pour participer, rendez-vous sur la page semainessecole.coop. Une fois inscrit, vous serez référencé sur la cartographie du site internet et visible par toutes les équipes éducatives qui s'inscriront à leur tour.

 Parlez de votre action sur Twitter : #SESSE2022 et @SemaineESSEcole

Contact : info@semainessecole.coop - 01 40 47 37 75 - 06 71 82 54 62

À propos :

Cette initiative est pilotée par [L'ESPER*](#), [l'OCCE*](#) et [Coop FR*](#) et soutenue par le **Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports** et le **Secrétariat d'État à l'Économie Sociale, Solidaire et Responsable**.

***L'ESPER** : L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République est un acteur majeur de l'éducation des jeunes à l'ESS sur les territoires, signataire d'une convention de partenariat en 2018 avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le Haut-commissariat à l'ESS. L'ESPER est une association située à la croisée des mondes de l'éducation et de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle représente 42 organisations agissant dans le champ de l'éducation (mutuelles, associations, coopératives et syndicats).

Pour en savoir plus : www.lesper.fr  @LESPEr_France

***L'OCCE** : Créé en 1928, l'OCCE encourage et soutient la coopération, comme valeur centrale à l'école. Au travers de formations délivrées aux enseignants et d'actions pédagogiques et éducatives proposées en classe, l'OCCE contribue à **développer le respect, la citoyenneté et la solidarité chez les jeunes**, ainsi qu'à **permettre leur émancipation**. Grâce à 102 associations départementales, elle agit sur tout le territoire français. Chaque année, 5 millions d'enfants ou adolescents participent aux actions de l'OCCE via 51 300 coopératives et foyers scolaires. (Pour en savoir plus : www.occe.coop)

Pour en savoir plus : www.occe.coop   @OCCE_FD

***Coop FR** : Organisation représentative du mouvement coopératif français, Coop FR est la voix des 22 600 entreprises coopératives représentant 1,3 million d'emplois et 28 millions de sociétaires. Tous les secteurs d'activités et tous les types de coopératives sont concernés : coopératives d'entreprises (coopératives agricoles, de commerçants détaillants, artisans, d'entreprises de transport, maritime), coopératives d'usagers (coopératives de consommateurs, d'HLM, coopératives d'habitants, coopératives scolaires), coopératives de production (Scop – Sociétés coopératives et participatives et CAE – Coopératives d'activités et d'emploi), coopératives multisociétaires (Scic – Sociétés coopératives d'intérêt collectif), banques coopératives.

Pour en savoir plus : www.entreprises.coop   @Coop_FR